Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 6970304
Centre d'intérêt: 610

Langevin, Louise.

L'aide à l'apprentissage : analyse partielle des interventions et des projets d'intervention dans le domaine collégial / Louise Langevin. -- [Saint-Jérôme] : Collège de Saint-Jérôme, 1988.
40 f. ; 25 cm.

Titre de la couv. Bibliogr. : f. 29-30.

Vedette(s)-secondaire(s): College de Saint-Jérôme

Descripteur(s): Aide à l'apprentissage * Politique locale * Service de l'aide pédagogique individuelle * Prévention de l'échec * Revue de la recherche * Collégial (Ordre d'enseignement)

Le présent rapport décrit, en synthétisant le plus possible certaines réflexions et expérimentations relatives à l'aide à l'apprentissage dans seize cégeps. Ces sommaires sont suivis d'un premier tableau qui regroupe tous les types d'intervention et permet de visualiser les formules adoptées dans les différents collèges. Un second tableau identifie les responsables des différents types d'intervention. Suit un inventaire des expériences ou projets d'intervention évalués et de leurs effets. On propose enfin une grille d'évaluation critériée des types d'interventions. L'auteure fait en plus un résumé des actions préventives et correctives recensées dans le rapport Turcotte de la Fédération des cégeps, de quelques données sur l'aide à l'apprentissage dans les cégeps d'après une enquête de la DGEC et, enfin, des orientations proposées par le Conseil des collèges.

Type de document: d

L'aide à l'apprentissage: interventions et projets d'intervention. Analyse partielle de la littérature collégiale

Dans ce rapport, vous trouverez une présentation succinte des interventions réelles ou projetées, inscrites ou non dans un plan spécifique d'aide à l'apprentissage, issues de différentes sources du milieu collégial. Il s'agit de rapports d'enquête, ou de rapports d'expérimentation, ou de rapports théoriques à partir de revues de la littérature par exemple, ou encore, de projets non encore réalisés. Il y a évidemment tout le courant américain qui s'avère très riche en recherches exploratoires et expérimentales sur le sujet de l'aide à l'apprentissage; les «colleges» américains aussi désirent concilier accessibilité et qualité de la formation. Leurs expériences feront l'objet d'un autre rapport d'ici à la fin de mon mandat, à la deuxième session.

Le présent rapport ne prétend donc pas décrire exhaustivement ce qui se fait ou ce qu'on projette de faire dans les collèges du Québec car plusieurs expérimentations n'ont pas fait l'objet d'analyse systématique et de rapport officiel. D'autres expériences ne me sont pas connues et d'autres encore le sont beaucoup et ont été énormément publicisées comme par exemple le projet «Démarches»; j'ai écarté ce dernier pour cette raison même Une expérience comme celle de Rimouski a déjà fait l'objet d'un premier rapport, ce qui faisait partie de mon mandat; je n'en reparlerai donc pas ici.

Le présent rapport tente de décrire, en synthétisant le plus possible, certaines réflexions et expérimentations amorcées dans plusieurs collèges comme ceux de Limoilou, Montmorency, Lionel-Groulx, Edouard-Montpetit, Ahuntsic, LaPocatière, Valleyfield, Joliette, Sainte-Foy, Saint-Jean, Shawinigan, Maisonneuve, André-Grasset, Sorel-Tracy, Jonquière,... L'ordre de présentation est aléatoire et ne comporte aucune évaluation ni hiérarchisation. Un tableau regroupant tous les types d'interventions et leur provenance va permettre à la fin de visualiser l'ensemble. Un deuxième tableau va regrouper les différents types d'intervention et identifier les responsables. Un troisième tableau va proposer une formule d'évaluation propre à guider les choix. Un quatrième tableau va identifier des pistes de recherche. Mais voyons d'abord le rapport Turcotte commandé par la Fédération des Cégeps en 1985, celui de la DGEC en 1987, et les orientations proposées par le Conseil des Collèges dans son rapport de juin 1988.

EDUQ
8970304

L'aide à l'apprentissage:
Analyse partielle des interventions et des projets d'intervention dans le domaine collégial

Louise Langevin
Collège de Saint-Jérôme
20 novembre 1988

Table des matières

Introduction 1

1-Le rapport Turcotte de la Fédération des cégeps 2

2-Enquête de la DGEC sur la situation dans les cégeps en 87 3

3-Les orientations et les mesures proposées par le Conseil des collèges 4

4-Les réflexions et les interventions des collèges

- A-Cégep Montmorency 5
- B-Cégep Limoilou 8
- C-Cégep Lionel-Groulx 9
- D-Cégep Ahuntsic 10
- E-Cégep LaPocatière 14
- F-Cégep de Joliette 15
- G-Cégep de Shawinigan 16
- H-Cégep de Valleyfield 16
- I-Cégep de Maisonneuve 17
- J-Cégep André-Laurendeau 18
- K-Collège André-Grasset 20
- L-Cégep Saint-Jean-sur-Richlieu 20
- M-Cégep de Sorel-Tracy 21
- N-Cégep de Jonquière 21
- O-Cégep de Sainte-Foy 21
- P-Cégep Edouard-Montpetit 24

5-Principes d'intervention 24

Conclusion 28

Bibliographie 29

Tableaux 31ss

L'aide à l'apprentissage: interventions et projets d'intervention. Analyse partielle de la littérature collégiale

Dans ce rapport, vous trouverez une présentation succinte des interventions réelles ou projetées, inscrites ou non dans un plan spécifique d'aide à l'apprentissage, issues de différentes sources du milieu collégial. Il s'agit de rapports d'enquête, ou de rapports d'expérimentation, ou de rapports théoriques à partir de revues de la littérature par exemple, ou encore, de projets non encore réalisés. Il y a évidemment tout le courant américain qui s'avère très riche en recherches exploratoires et expérimentales sur le sujet de l'aide à l'apprentissage; les «colleges» américains aussi désirent concilier accessibilité et qualité de la formation. Leurs expériences feront l'objet d'un autre rapport d'ici à la fin de mon mandat, à la deuxième session.

Le présent rapport ne prétend donc pas décrire exhaustivement ce qui se fait ou ce qu'on projette de faire dans les collèges du Québec car plusieurs expérimentations n'ont pas fait l'objet d'analyse systématique et de rapport officiel. D'autres expériences ne me sont pas connues et d'autres encore le sont beaucoup et ont été énormément publicisées comme par exemple le projet «Démarches»; j'ai écarté ce dernier pour cette raison même Une expérience comme celle de Rimouski a déjà fait l'objet d'un premier rapport, ce qui faisait partie de mon mandat; je n'en reparlerai donc pas ici.

Le présent rapport tente de décrire, en synthétisant le plus possible, certaines réflexions et expérimentations amorcées dans plusieurs collèges comme ceux de Limoilou, Montmorency, Lionel-Groulx, Edouard-Montpetit, Ahuntsic, LaPocatière, Valleyfield, Joliette, Sainte-Foy, Saint-Jean, Shawinigan, Maisonneuve, André-Grasset, Sorel-Tracy, Jonquière,... L'ordre de présentation est aléatoire et ne comporte aucune évaluation ni hiérarchisation. Un tableau regroupant tous les types d'interventions et leur provenance va permettre à la fin de visualiser l'ensemble. Un deuxième tableau va regrouper les différents types d'intervention et identifier les responsables. Un troisième tableau va proposer une formule d'évaluation propre à guider les choix. Un quatrième tableau va identifier des pistes de recherche. Mais voyons d'abord le rapport Turcotte commandé par la Fédération des Cégeps en 1985, celui de la DGEC en 1987, et les orientations proposées par le Conseil des Collèges dans son rapport de juin 1988.

1-Le rapport Turcotte de la Fédération des Cégeps

Le comité de la CAP (Turcotte et al, hiver 1985), dans son enquête sur les entreprises d'aide à l'étudiant en difficulté d'apprentissage, distingue les actions préventives et les actions correctives.

☐ les actions préventives recensées dans les cégeps:

* les interventions de dépistage de difficultés et d'identification des besoins constituent un point de départ vers une action préventive ou corrective (le test LG3 en est un exemple)
* les interventions de type counselling et sensibilisation aux études collégiales auprès des étudiants
* les interventions de concertation (mécanismes de dépistage et d'encadrement des étudiants)
* d'animation du milieu sous forme de discussions et de perfectionnement collectif
* l'étude des dossiers du secondaire
* l'amélioration de la pensée logique
* l'accentuation de l'évaluation formative
* l'intégration des apprentissages fondamentaux aux objectifs de la formation collégiale
* la mise en place de mécanismes pour sortir de l'impasse les étudiants en situation d'échecs majeurs

☐ les actions correctives recensées dans les cégeps :

*les interventions liées à des apprentissages à contenu disciplinaire;

-les cours d'appoint dont la formule est remise en question parce que les étudiants en groupe homogène sont marginalisés et que le peu de compétition les démotive. Parmi les conditions nécessaires à la réussite de cette formule, il faudrait de la concertation entre les divers intervenants, un encadrement permanent, des conditions d'apprentissage adaptées, et l'adhésion volontaire de l'étudiant. On peut douter que ces conditions existent actuellement.

* les interventions liées à la maîtrise d'habiletés de base et aux méthodes de travail intellectuel;

-les ateliers sur la prise de notes, l'horaire, les

travaux, etc...sont correctement planifiés mais ne rejoignent pas leur cible étant donné que les étudiants ne connaissent pas leurs propres problèmes et qu'ils préfèrent les interventions individualisées. Ces méthodes devraient d'ailleurs être inclues à l'intérieur des cours réguliers du programme.

* les interventions liées à l'apprentissage ou à la correction de comportements

-ces interventions se font sous forme d'ateliers et de publications axés sur la modification d'attitudes (stress, confiance...)et sur l'acquisition d'habiletés (lecture rapide, mémoire, motivation, ...). On peut leur faire les mêmes reproches que pour les ateliers axés sur les méthodes de travail.

2- Enquête de la DGEC sur la situation dans les cégeps en 1987

Dans le rapport de Hélène Lavoie, intitulé Les échecs et les abandons au collégial, document d'analyse (nov.87), on peut trouver différentes informations sur les collèges en rapport avec la question de l'aide à l'apprentissage; qui est responsable du dépistage, quelles sont les mesures prises pour contrer le problème, quels sont les moyens pris pour sensibiliser le personnel, et quelle est l'évaluation de l'efficacité des interventions.

Voici certains des résultats observés :

60% des collèges ont analysé les statistiques sur le profil des élèves à échecs .

50% des collèges ont produit des ouvrages sur les dimensions reliées au phénomène

Une minorité de collèges informe son personnel sur le phénomène

81.4% font du dépistage par les a.p.i. et les enseignants surtout

80% ont fait des guides, des ateliers ou des cours sur la prise de notes, la méthodologie du travail, l'anxiété, etc...

62.9% offrent des rétroactions sur le rendement

40% contrôlent les absences

37% offrent un programme d'études adapté

25% font des regroupements homogènes d'élèves en difficulté

25% offrent du tutorat par les enseignants

22% offrent du tutorat par les pairs

22% ont des groupes-classes hétérogènes mais communs à

plusieurs matières

21% organisent des groupes d'entraide d'élèves avec les mêmes problèmes

17% offrent de l'enseignement individualisé

14% informent les parents d'élèves à risques

les cours de rattrapage offerts: Français (31%), Maths (30%), Physique (20%), Chimie (17%), Anglais (2.8%)

Mesure de l'efficacité des interventions:

plus de la moitié des collèges disent que les mesures sont moyennement efficaces

59% n'ont pas évalué leurs mesures

Hélène Lavoie constate que l'enquête révèle que les collèges veulent réduire les échecs et les abandons mais manquent de concertation et d'effort, car plus du tiers n'ont pas analysé les statistiques sur les échecs et les abandons.

3-Les orientations et les mesures proposées par le Conseil des Collèges

En se basant sur une affirmation du rôle des cégeps, le Conseil propose, dans son rapport intitulé La réussite, les échecs et les abandons au collégial (Juin 1988), trois grandes orientations qui sous-tendent des actions précises.

*améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation suppose les actions suivantes:

- mettre le cap sur la formation fondamentale
- resituer le programme au coeur de la formation (approche-programme)
- promouvoir et évaluer la qualité de la formation par la commission pédagogique, les journées et les colloques pédagogiques, l'information aux étudiants sur les exigences des cours

*accroître les chances de réussite de tous les élèves suppose les actions suivantes:

- prendre les moyens de mieux connaître les élèves qui fréquentent le collège (travail, loisir, notes au secondaire, besoins...)
- atténuer le choc du passage du secondaire au collégial (information dès le secondaire, accueil par les pairs au collège,etc,)

□ valoriser l'initiative, l'effort et le succès des élèves (prix, mention, remarques du prof dans le bulletin, rencontre individuelle avec le prof, monitoriat par les pairs, participation du milieu régional aux moyens mis en oeuvre pour encourager la réussite)

□ encadrer davantage le processus d'abandon de cours

*renouveler et développer l'assistance aux élèves en difficulté suppose les actions suivantes:

□ dépister les élèves en difficulté selon leur dossier antérieur et les informations supplémentaires des intervenants du secondaire et impliquer les professeurs du collège dans l'identification et le soutien des élèves en difficulté par la suite

□ ajuster le cheminement des élèves à leur condition particulière (groupes stables, homogènes, programmes d'été, programme allégé à la première session, programme d'accueil ou exploratoire, inscription à des ateliers ou à un centre d'apprentissage, inscription à des cours d'appoint). Obliger certains élèves à «cheminer particulièrement»

□ assister de façon toute particulière les élèves en difficulté par un plan de suivi clairement défini

□ accroître les ressources des collèges par l'octroi de ressources supplémentaires issues d'un budget spécialement prévu pour des projets d'aide à l'apprentissage.

Le Conseil des Collèges ajoute quelques propositions complémentaires:

□ connaître et analyser le phénomène des échecs et des abandons en encourageant les recherches qualitatives ou quantitatives, ainsi que la recherche-action

□ assurer la circulation de l'information c'est-à-dire colliger, vulgariser et rendre accessible à toutes les personnes intéressées, les documents produits au sujet de la réussite scolaire, des échecs et des abandons.

4-Les réflexions et les interventions des collèges

A-Collège de Montmorency

Le service de l'aide pédagogique individuelle, depuis plusieurs années multiplie les études sur les échecs et abandons, sur le phénomène de l'emploi, sur le choc du passage secondaire-collégial, sur les moyens

d'aide et sur le monitoriat par les pairs, et informe l'ensemble du collège sur ses travaux. Dans L'aide à l'apprentissage, rapport de nos travaux et réflexions Sylvie St-Louis et Marcel Vigneault font le bilan des objectifs visés et des démarches entreprises par leur service durant l'année scolaire 86-87. En vue de favoriser une meilleure connaissance de leurs services, d'informer les enseignants sur les difficultés d'apprentissage et d'aller chercher des rétroactions sur leurs travaux, ils ont réalisé les démarches suivantes:

- envoi à tous les enseignants d'un dépliant précisant les services et le matériel disponibles au service de l'aide à l'apprentissage
- envoi aux enseignants d'un fascicule «Le travail de recherche» et d'une publicité d'un vidéo sur les méthodes de travail
- envoi aux enseignants des résultats du sondage travail/études réalisé en avril 1986
- rencontres avec les enseignants intéressés au projet des classes stables
- envoi à tous les départements de la grille d'analyse des phénomènes d'échecs et de désengagement scolaire
- contact avec certains départements afin d'expérimenter des projets de classe stable, de monitoriat, et de douance
- envoi aux enseignants des rapports de compilation des motifs d'abandon (aut.86, hiv.87)
- rencontres informelles avec plusieurs enseignants au sujet des modes de vie des étudiants et des difficultés d'apprentissage

A la suite de consultations auprès des départements sur des interventions possibles pour contrer les abandons et les échecs et la tenue de journées pédagogiques avec les professeurs, Sylvie St-Louis a proposé un diagnostic des difficultés d'apprentissage et des propositions de solution regroupées selon trois niveaux d'intervention, d'après le modèle élaboré par l'équipe du cégep Lionel-Groulx:

1)Prévention primaire: toute intervention pour faciliter l'apprentissage de l'ensemble de la population étudiante

2)Prévention secondaire: toute intervention pour faciliter l'apprentissage d'une population d'élèves «à risques»

3)Prévention tertiaire: toute intervention auprès d'une population déjà perturbée en vue d'une amélioration

du rendement ou de l'engagement au projet scolaire

Ce modèle mérite qu'on le considère dans l'élaboration d'un plan d'aide à l'apprentissage parce qu'il peut s'appliquer à toutes les dimensions reconnues dans la genèse des difficultés des élèves. La valorisation des études participe évidemment du premier niveau ainsi que la constitution de groupes-stables ou l'organisation de locaux pour le travail d'équipe. Le dépistage précoce, les cours d'appoint et la formule de monitoriat appartiennent au deuxième niveau. Les interventions auprès des cas d'article 33 relèvent évidemment du troisième niveau.

Activités réalisées à Montmorency (parmi d'autres):

- suivi individuel des cas d'article 33
- rencontre préalable avec les nouveaux inscrits ayant un score faible au secondaire afin de les informer sur le cégep
- cours de «développement de carrière» offert au collège
- constitutions de groupes-classes stables avec les cours suivants: 401-410, 383-920, 202-101, 201-103. L'expérience a eu lieu à l'automne 86 et a amené le bilan suivant: des groupes homogènes par programme contribueraient aux démarches pédagogiques et d'apprentissage, et on observe moins d'abandon dans les classes stables car ce regroupement favorise une intégration plus rapide à la classe mais parfois, les élèves sont plus turbulents, plus critiqueurs et moins centrés sur la tâche.
- projet de monitoriat abordé avec le département de mathématiques. Informations donnés par Marcel Vigneault sur les avantages, les limites, et les modalités d'application du monitoriat (sujet du rapport L'aide entre cégépiens, aperçu théorique et pratique , 1986). La littérature sur le sujet fait ressortir les avantages suivants: effets positifs sur les attitudes et la performance des élèves et des moniteurs, plus d'interaction, prévient le décrochage, demeure sans effet sur l'estime de soi. Ce n'est pas une panacée mais c'est une formule utilisée depuis longtemps par de nombreux collèges américains et canadiens avec succès. Pour implanter ce système il faut une disposition favorable du milieu, une formation aux moniteurs qui sont rémunérés par des crédits ou en argent, ainsi qu'un suivi-supervision régulier de ces mêmes moniteurs. Trop de questions restent à élucider et pour le moment le projet demeure en suspens.
- à partir de la relance auprès des victimes de 4 sessions (84-84) de l'article 33 on a découvert que 60% des 900 répondants

n'imputaient pas à l'institution leur échec mais donnaient la raison d'une mauvaise méthode de travail, du désengagement personnel et d'un emploi envahissant. Les auteurs de ce sondage présument que le temps consacré à l'étude est peut-être un facteur primordial d'échec et que c'est sur cet aspect qu'il faut mettre l'accent dans une démarche d'aide à l'apprentissage.

- un premier sondage sur la répartition du temps entre études et emploi à l'automne 86 révèle que 76% des étudiants occupent un emploi à temps partiel ou à temps plein. Un deuxième sondage réalisé à l'automne 87 a réussi à faire le lien entre performance scolaire et travail et a démontré que les élèves forts pouvaient travailler jusqu'à 20 heures par semaine sans que leur rendement soit réellement affecté. Au-delà de 20 heures, il est impossible de maintenir des notes acceptables.

La commission pédagogique du collège Montmorency est très active sur le dossier de l'aide à l'apprentissage et c'est l'ensemble des enseignants qui est consulté dans la démarche.

Il s'agit ici d'un bilan des recherches et des expériences passées ainsi que des projets d'avenir; nous retiendrons comme modèle de classification des interventions, celui des 3 niveaux de prévention, issus des affaires sociales mais parfaitement transposables au domaine des cégeps.

B-Collège de Limoilou

Dans un document intitulé L'aide à l'apprentissage, vers un plan d'action concertée, les auteurs font le bilan des réalisations.

Il s'agit autant de celles de l'api que de celles de l'orientation, des services aux étudiants, des conseillers pédagogiques, des projets des professeurs ou des départements, et des politiques de la DSP.

- counselling
- statistiques du rendement scolaire et diffusion des données auprès des professeurs
- informations aux nouveaux étudiants sur l'article 33
- encadrement des cas de sursis de l'article 33
- groupe-cible pour le cours «technique d'apprentissage» (une intervention psycho-sociale aurait été meilleure)
- compilation des motifs d'abandon

- visites au secondaire (info sur le passage au cégep)
- perfectionnement des api sur l'aide à l'apprentissage
- offre de service aux étudiants en difficulté d'apprentissage (plus ou moins efficace)
- ateliers et cahiers sur les méthodes de travail intellectuel, et autres
- groupe de développement vocationnel, relaxation
- informations, visites, productions
- informations aux professeurs sur les exigences de la pédagogie aux adultes
- projet philo-français («Qualification de la formation fondamentale des étudiants(es) par leur réunion dans des groupes d'appartenance pour les 4 cours obligatoires avec les mêmes professeurs pour les quatre sessions» sept.86 à mai 88)
- groupe Démarches
- CAPO (centre aide par l'ordinateur ?)

Il s'agit donc ici d'un bilan de mesures se situant aux 3 niveaux de prévention

C) **Collège Lionel-Groulx**

Dans un court texte intitulé Notes sur un vécu des services axés sur l'aide à l'apprentissage, Yvon Landry du S.A.P. fait le portrait des opérations en cours:

- dossier de l'accueil («kit» d'inscription et information obligatoire)
- disponibilité des personnels (?)
- tutorat en pédagogie
- mise-en-place d'une infrastructure de groupes stables
- révision du processus d'inscription
- réévaluation du phénomène des abandons pour un meilleur encadrement
- étude locale de problème du travail rémunéré
- recherche sur les cours de français
- dépistage par les professeurs au moyen d'une fiche standardisée

Eléments de prospective:

- ☐ aide par les pairs
- ☐ centre d'apprentissage
- ☐ formation fondamentale
- ☐ dépistage
- ☐ revalorisation des activités étudiantes dites parascolaires

il s'agit ici d'un bilan des activités du service de l'aide à l'apprentissage et d'une esquisse des activités à venir dans une perspective de prévention primaire et secondaire.

D) **Collège Ahuntsic**

Dans le Répertoire d'interventions, recherches et études relatives à la question de l'aide à l'apprentissage, (Juin 88), Louise Fréchette fait la synthèse des expériences réalisées au collège Ahuntsic et dans le réseau des collèges.

1-Au collège Ahuntsic

a) le dépistage se fait de différentes façons:

☐ à partir d'une relation personnalisée, par des indicateurs tels, le comportement dans les travaux pratiques, l'humeur de l'étudiant, les résultats aux premiers examens et travaux, les attitudes en classe. Ce dépistage est possible dans les petits départements et dans les laboratoires.

☐ au moyen d'un travail de révision donné dès le premier cours: on se fie aux indices fournis par le contenu et la présentation logique, puis le professeur rencontre l'étudiant.

☐ en biologie on passe un pré-test portant sur les connaissances acquises par l'étudiant identifié comme étant à risque.

☐ en sciences sociales et droit, on soumet à l'étudiant un questionnaire sur sa perception du collège et les motifs de son choix afin d'obtenir des indices sur le type de motivation (intrinsèque ou extrinsèque)

☐ en géodésie et en génie civil, une rencontre entre a.p.i. et professeurs permet d'identifier les étudiants à haut risque et

d'élaborer un système d'encadrement

b) <u>les interventions préventives</u> envers les étudiants de première année:

- en sciences humaines on remet un bulletin partiel à tous les étudiants (a.87-h.88) concernant 3 cours de la concentration et on offre de l'aide. Le problème c'est que les étudiants ne se présentent pas.
- le service d'orientation et de psychologie rencontre chaque groupe-classe de 1ère session pour informer les étudiants sur les causes des échecs et des abandons et leur remettre le guide «Apprendre à apprendre».
- afin de faciliter l'intégration des étudiants venant de l'extérieur de Montréal, le service de psychologie remet aux étudiants de médecine nucléaire une pochette d'informations sur la ville et le quartier et on organise une série d'activités «extra-muros» prévues pour les aider à se constituer plus vite un réseau d'amis. L'effet observé jusqu'ici: diminution du nombre de consultations en psychologie.
- initiation à la bibliothèque
- en électrotechnique, un guide pédagogique spécifique présente la liste des professeurs, un plan de cours allégé, et une vision d'ensemble des cours du tronc commun (leur utilité, leur articulation,etc.).
- un cours d'introduction aux principales méthodes et techniques d'apprentissage est offert afin de développer les habiletés intellectuelles fondamentales.
- on utilise un cahier de consultations individuelles où le professeur note le nombre et les objectifs des rencontres.
- au département d'histoire et géographie, durant les premiers cours, le professeur contrôle systématiquement les connaissances acquises au cours précédent, en posant une question et en attribuant des points fictifs. L'avantage est qu'il décèle par ce moyen les étudiants en difficulté, les met face à une réalité, l'étudiant se sent sécurisé par le feedback continu, et le taux de réussite a augmenté.
- le service d'orientation et de psychologie offre des ateliers sur la mémoire et sur la motivation
- on fait des contrôles et demande des travaux fréquemment avant la date d'abandon
- en mécanique du bâtiment, une majorité des professeurs utilisent un ensemble de pratiques d'encadrement comme:
  * un plan de cours très détaillé et structuré

* des évaluations nombreuses et régulières
* une correction rapide et détaillée
* le respect des horaires
* le rappel des échéances pour un travail ou un test environ une semaine à l'avance
* de la disponibilité hors-cours

☐ on pratique presque systématiquement le système de révision des cours de la session précédente au début d'un cours

☐ on fait faire beaucoup de travail d'équipe dans les cours de mathématiques

☐ un mini-quizz est donné à chaque cours par le professeur; on le corrige en classe, il ne compte pas mais il informe sur la compréhension (évaluation formative)

☐ l'élève doit obligatoirement rencontrer son professeur avant d'abandonner le cours

c) <u>les interventions correctives</u>

☐ en informatique, comme mesure d'appui pédagogique, on introduit dans l'horaire de l'étudiant une période d'étude où la présence est obligatoire. L'effet est positif sur le rendement scolaire

☐ on organise une rencontre spéciale de 3 heures avec les étudiants en difficulté, plus des rencontres individuelles

☐ en philosophie, le professeur fait la pré-correction des travaux avant la vraie correction pour donner la chance à l'étudiant d'améliorer son travail

☐ on fait une rencontre individuelle des étudiants avec les professeurs tôt dans la session afin d'identifier les problèmes et chercher des solutions

☐ on a fait un follow-up lors de la 2e et 4e session auprès des étudiants ayant vécu l'encadrement en histoire et géographie, par le biais d'une enquête sur ce qui les a aidés et déçus.

<u>Il s'agit donc d'interventions de premier et de deuxième niveaux.</u>

2-Interventions réalisées dans le réseau collégial

Les expériences notées par Louise Fréchette seront rapportées dans le présent document selon leur collège d'origine.

3-Une partie de l'enquête de Louise Fréchette a consisté à proposer des stratégies d'aide sur lesquelles les divers groupes de répondants se sont dits prêts à investir des énergies. En voici quelques-unes:

dans le groupe des professionnels des services de consultation:

61.5% sont prêts à participer à l'organisation d'un accueil

61.5% sont prêts à transmettre des données quantitatives au sujet des élèves en difficulté

53.8% sont prêts à travailler au dépistage au moment de l'admission

dans le groupe des administrateurs des services pédagogiques:

71.4% sont prêts à s'impliquer dans un groupe de travail qui s'intéresserait à des interventions au plan institutionnel

57.1% sont prêts à favoriser la mise sur pied d'activités portant sur des thématiques particulières

57.1% sont prêts à systématiser l'information relative aux difficultés d'apprentissage

57.1% sont prêts à mettre sur pied un ensemble de moyens de dépistage

dans le groupe des professeurs:

65.4% sont prêts à consacrer du temps, en début de session, pour expliquer les exigences et le plan de cours

58.3% sont prêts à offrir, sur une base individuelle, une période de disponibilité prévue à l'horaire destinée aux étudiants en difficulté

51.7% sont prêts à convoquer à une rencontre les élèves présentant des risques d'échec, afin de faire le point

dans le groupe des étudiants(article 33), plus de 33.3% des répondants ont identifié ce qui les aiderait efficacement:

-avertissement personnel du professeur quand je me laisse aller

-accueil des professeurs au début de la première année

-ambiance familiale (esprit de groupe et profs accessibles)

- test pour mieux connaître mes forces et faiblesses

-distribution d'un guide de méthode de travail intellectuel

-explication détaillée du plan de cours ainsi que de la raison

d'être du cours par rapport au programme

- cours d'appoint en mathématiques

Dans ce groupe, 55 étudiants sur 73 ont précisé ce dans quoi ils seraient prêts à investir du temps:

-tutorat avec les profs en dehors des heures de cours

-activité pour apprendre comment gérer mon temps

-rencontres régulières avec l'api pour faire le point

Ce qui s'avère intéressant dans ce genre de questionnaire c'est la comparaison entre les positions des 4 groupes, dont il ressort certains points de convergence:

-identification des forces et faiblesses des élèves par un dépistage plus ou moins précoce

-accueil plus personnalisé en début d'année

-explication plus détaillée du cours

-disponibilité des professeurs pour des rencontres avec les élèves

-aide ponctuelle sur des thèmes (info aux professeurs et aux étudiants)

Peut-on présumer qu'un questionnaire identique adressé aux membres de notre collège amènerait les mêmes conclusions ? Il faudrait sans doute vérifier le point de la disponibilité des professeurs car les autres semblent presqu'assurés si l'on se fie aux résultats de la consultation d'avril dernier. Retenons pour le moment que ces cinq points de convergence peuvent être considérés dans une planification d'actions.

E-Cégep de La Pocatière

Dans un bulletin interne intitulé Lien, le service d'aide à l'apprentissage annonce en date du 18 avril 1988, de "nouveaux outils d'aide à l'apprentissage", apprentissage signifiant « activité ou ensemble d'activités qui permettent à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances ou de développer des aptitudes». Ces outils comprennent:

- deux brochures, soit le Vade Mecum, produit par le département de philosophie, qui contient quelques règles de logique et de grammaire, et Prendre des notes, réalisée également par un professeur de philosophie.
- deux outils sont à la disposition des élèves, soit le test LG3 qui constitue un cadre préventif d'interventions pour l'élève qui

perçoit des difficultés, et le P.A.P.E. , qui est un projet d'accréditation des projets étudiants hors cours.

- groupe d'entraide
- service personnalisé d'aide aux lecteurs à la bibliothèque
- coopérative étudiante CRITNE
- groupe ENJEU
- plusieurs comités et clubs où «l'élève peut acquérir des connaissances supplémentaires à l'enseignement reçu lors des cours réguliers
- un colloque a eu lieu sur la transition du secondaire au collégial, et a réuni 225 participants de 8 écoles secondaires et du cégep. Les recommandations concernent l'information aux étudiants par, entre autres moyens, la mise en place d'un programme de formation destiné aux élèves indécis sur le choix d'une carrière. On recommande également d'ajuster les contenus de formation et les méthodes pédagogiques, l'encadrement, et la concertation entre les deux ordres d'enseignement par la mise en place d'une structure de concertation régionale entre le secondaire et le collégial.

Il s'agit ici de moyens d'aide à l'apprentissage se situant au niveau primaire général, c'est-à-dire s'adressant à tous les étudiants, et au niveau institutionnel.

F-Cégep de Joliette

Claude Malouin a.p.i., dans un document intitulé Effets d'un suivi-intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage au collégial (mai 88), décrit le déroulement et les résultats d'une expérience de «contrats» avec des cas d'article 33. Avec 11 élèves volontaires ayant signé un contrat de travail le responsable a rencontré durant 15 heures pendant la session ces élèves en intervenant sur la perception de soi et le mode de fonctionnement d'après les stades de Loevinger où on essaie de faire passer le jeune du système fermé au système ouvert, de l'affectif au cognitif par l'interaction entre pairs et la méthode de «structure-destructure et restructure». L'auteur du projet fait remarquer que les programmes utilisés jusqu'ici n'apportent pas de changement «car ils sont trop axés sur l'acquisition de connaissances» alors que son approche entraîne 116% d'amélioration. Cette expérience demeure

malheureusement circonscrite à 11 individus volontaires et ses résultats s'avèrent donc difficilement généralisables.

Une expérience de classes stables est présentement en cours dont les résultats n'ont pas encore été évalués.

Il s'agit ici d'une expérience d'encadrement psychologique des cas d'article 33 se situant à un niveau de prévention tertiaire, et une expérience de niveau primaire.

G- Cégep de Shawinigan

Paul Latraverse (a.p.i.) a mis sur pied un projet de planification interdisciplinaire où les professeurs de 1ère et de 2e année se rencontrent pour donner leur évaluation sur chaque élève à la mi-session, et un bulletin est envoyé à l'étudiant. S'il a des difficultés, il est invité à rencontrer les professeurs et/ou l'a.p.i.

Un programme d'encadrement a été expérimenté auprès des étudiants de sciences humaines: il y a accueil et échanges, 3 semaines de mise-en-forme avec remise du plan de cours échelonnée sur ces 3 semaines, des évaluations fréquentes et régulières, et des rencontres avec les étudiants faibles. On observe actuellement le résultat suivant: le taux d'abandon a chuté de 90% et les demandes d'inscription se sont accrues.

Il s'agit ici de mesures de niveau primaire s'adressant à toute la clientèle étudiante et de niveau secondaire pour les élèves en difficulté.

H-Cégep de Valleyfield

Une expérience est actuellement en cours au collège de Valleyfield concernant un bulletin de mi-session remis à chaque étudiant. Ce bulletin d'évaluation formative a pour objectif de permettre à l'élève de juger de la qualité de son travail et de prendre les moyens pour continuer ou pour s'améliorer. Le bulletin a également pour objectif de permettre au professeur de mieux connaître la situation de ses élèves et de mieux répondre à leurs difficultés d'apprentissage et à leur besoin d'encadrement. Ce bulletin contient pour chaque cours la moyenne de l'étudiant comparée à la moyenne du groupe, les absences comptabilisées de l'étudiant, et un portrait de sa performance générale au moyen de cotesavec attention sur les points critiques. Une semaine avant la

semaine des abandons, le collège organise une semaine thématique sur les difficultés d'apprentissage et prévoit une journée sans cours consacrée aux rencontres entre les professeurs enseignant aux élèves d'un même programme, afin qu'il y ait échange sur ces étudiants. Le professeur reçoit également l'évaluation de chaque étudiant dans tous les autres cours avec le nom du professeur (qu'il peut donc rencontrer s'il le désire) et l'aide de l'a.p.i. Les étudiants en difficulté sont contactés par l'a.p.i., et les parents sont avisés par les journaux locaux de la parution du bulletin de mi-session (afin de contourner la loi 65).

On a évalué les résultats de l'expérience en comparant les taux d'échecs et "d'articles 33" depuis l'automne 85 jusqu'à l'hiver 88, où le projet a été implanté. On observe une diminution des échecs de 15% à 11%, et une diminution des "articles 33" de 17% à 9%. Evidemment on n'a pas eu le temps d'analyser si d'autres variables avaient pu produire ce résultat (par exemple, une différence au départ dans le profil scolaire antérieur des cohortes étudiantes entre 85 et 88...). Les conséquences sont positives sur la concertation entre les professeurs et les différents intervenants et sur les contacts étudiants-professeurs. Il a été relativement facile d'implanter le système étant donné l'existence d'une tradition voulant qu'à chaque session les professeurs se rencontrent pour parler de leurs étudiants.

Il s'agit ici d'une mesure de prévention de niveau primaire touchant tous les étudiants du collège.

1-Cégep de Maisonneuve

Louise Gatien est responsable de l'aide à l'apprentissage au collège de Maisonneuve et elle travaille sur 3 volets différents:

- en rapport avec les étudiants, elle offre un suivi individuel sur demande ou par référence d'un prof ou d'un a.p.i. (publicisé dans le journal du collège). Selon elle la rencontre individuelle est beaucoup plus efficace que les rencontres de groupe.
- avec les professeurs et les départements, elle travaille à deux niveaux: *un groupe de travail en maths pour élaborer un programme d'aide (un Guide d'aide à l'apprentissage des mathématiques a été publié en août 88) et des ateliers en algèbre (ateliers de revision, compréhension, "drill") animés par 2 professeurs payés en surplus. 30 étudiants sont inscrits à ces ateliers qui exigent des professeurs

sensibles aux styles d'apprentissage et à l'affut des besoins

*un sous-comité de la commission pédagogique axé sur l'aide à l'apprentissage, fait parvenir aux professeurs les documents d'utilisation de méthodes pédagogiques et leur demande comment ils pourraient s'en servir.

on a formé un groupe de partage pour les étudiants adultes et constaté qu'ils vivaient un problème dans les cours de philo, ce qui a entraîné l'organisation d'un groupe-cours en philo 301 et de deux groupes en philo 101. Les résultats immédiats révèlent que 10 sur 13 participants recommenceraient l'expérience et que leur motivation s'est accrue.

□ une rencontre spéciale d'information a eu lieu en début de session avec les étudiants à risques en vue de les sensibiliser aux exigences du collégial et aux différentes ressources disponibles (comme à Montmorency et à Lionel-Groulx)

□ on a mis sur pied un système d'aide entre pairs dans les programmes de math, chimie, techniques administratives, informatique et électrotechnique en sélectionnant des étudiants qui , dans leurs deux premières sessions avaient maintenu une moyenne de 80% dans tous leurs cours, Ces 21 étudiants ont reçu une micro-formation de 3 heures et auront une supervision par mois de l'a.p.i. Ces moniteurs sont payés 6$ de l'heure, dont 2$ sont déboursés par les étudiants en demande d'aide et 4$ sont versés par la cotisation étudiante. Le jumelage des étudiants est fait au service de psycho-orientation. A l'avenir on souhaite que la sélection soit faite par les professeurs des cours concernés.

<u>Il s'agit ici de mesures se rattachant aux niveaux de prévention primaire et secondaire.</u>

J- Cégep André-Laurendeau

Yves Beauchamp a publié les résultats de l'expérimentation d'une formule d'encadrement des élèves durant leur première session (<u>Vers un meilleur passage secondaire-cégep,</u> décembre 85), expérience qui a duré de 82 à 84. Son but était de démontrer que « les structures organisationnelles, pédagogiques et sociales influencent l'intégration de l'étudiant à la vie et aux études». L'élève encadré était inscrit dans la concentration Biologie, Chimie, Mathématiques, sans cours d'appoint, et recevait les mêmes cours que le groupe témoin mais avec un

fractionnement des évaluations en début de session, la coordination des enseignants qui se rencontraient régulièrement et la consultation obligatoire dans l'éventualité d'un abandon. L'élève participe à un groupe stable pour 15 heures sur les 26 heures de cours. En tout l'expérience recensée a concerné 380 étudiants. Les résultats sont les suivants:

-l'encadrement n'a pas d'effet sur les étudiants qui ont suivi maths enrichies au secondaire

-l'encadrement a un effet marqué sur les élèves n'ayant pas suivi le cours de mathématiques enrichies (532) au secondaire: le taux d'abandon est deux fois moins élevé chez le groupe expérimental (6.8% versus 12.8% chez le groupe-témoin).

-l'encadrement a contribué, par sa dynamique pédagogique, à augmenter le niveau de pensée formelle

-l'encadrement a haussé le taux de réussite dans les cours concernés par l'expérience et dans les autres cours: les mesures d'encadrement ont donc un effet d'adaptation globale pour l'élève

-les élèves encadrés à la première session réussissent mieux à la deuxième session que les élèves non encadrés

Globalement les élèves ayant participé à l'expérience ont été très satisfaits et les professeurs, ayant axé davantage sur la relation plutôt que seulement sur la matière à enseigner, se déclarent emballés par l'expérience.

Actuellement cet encadrement continue de se faire pour les élèves de sciences qui ne reçoivent pas de cours d'appoint.

Un programme d'accueil a été élaboré conjointement avec les collèges de Rosemont et d'Edouard-Montpetit et sera vraisemblablement mis sur pied en septembre 89.

Une expérience de Mastery Learning se termine et un rapport sera prochainement publié.

On a aussi exploré la méthode Learning to Learn mais actuellement le dossier est mis de côté pour diverses raisons.

Il s'agit donc ici de mesures de prévention primaire, circonscrites cependant à des groupes spécifiques.

K- Collège André-Grasset

Ce collège privé a aussi ses étudiants en difficulté, victimes de l'article 33, Marc Pontbriand y est aide pédagogique individuel et a expérimenté une approche spécifiques envers ces derniers. Notons qu'à Grasset, les professeurs sont volontairement disponibles en dehors des cours durant toute l'année et obligatoirement durant la semaine avant la période d'examens.

Les étudiants "articles 33" reçoivent une lettre du collège les informant de la possibilité d'être réadmis sous certaines conditions dont celle de participer à une rencontre de groupe visant l'auto-diagnostic, à une entrevue individuelle où ils signent un contrat d'engagement, choisissent leurs cours (maximum de 5 avec obligation d'en réussir au moins 50%) et s'inscrivent aux ateliers d'aide à l'apprentissage ainsi qu'à l'atelier spécial «Rayons X» qui dure une journée durant la mi-session et qui vise à faire le point et à se voir aller soi-même. Ce dernier est obligatoire sous peine de renvoi. Cette formule a cours également au cégep d'Alma où l'on parle d'un taux de réussite de 80%. A André-Grasset, on est plus modeste, avec 52 à 62% de réussite en 3 sessions.

<u>Il s'agit ici d'une mesure de prévention de niveau tertiaire, s'adressant à des élèves déjà en difficulté.</u>

L-Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Ce collège a implanté un programme d'accueil pour les élèves «à risques» comportant des cours communs obligatoires (philo, français correctif, psychologie de l'apprentissage, éducation physique) et des cours au choix pour un total admissible de 23 à 26 heures. Le rapport présenté en février 88 par Ronald Brodeur, coordonnateur du programme, demande la poursuite de l'expérience à l'automne 88 et présente des recommandations et quelques résultats (pour 184 cours réussis on constate que 53.7% des notes se situent entre 60 et 69%). Certaines recommandations sont particulièrement intéressantes:

- ☐ bureau de dépannage pour les nouveaux élèves lors de la première semaine de cours,
- ☐ réunion d'information aux élèves lors de la deuxième semaine de cours,
- ☐ rencontres de concertation entre les professeurs,

- aide pédagogique pour les professeurs des cours d'appoint,
- périodes d'étude suveillées obligatoires en mathématiques avec attention personnalisée du prof.

Il s'agit ici principalement de mesures de prévention secondaire auprès d'une population «à risques».

M- Cégep de Sorel-Tracy

Un projet d'encadrement des élèves du département de Génie Mécanique est en cours depuis septembre 88 afin d'augmenter le taux de diplômation qui est de 55% actuellement. Les démarches suivantes sont entreprises: □ grille allégée de programme d'études pour les élèves potentiellement en difficulté

□ sondage en début de session pour connaître les besoins, les valeurs, et les attentes des élèves

□ rencontre en début d'année entre professeurs et étudiants nouveaux et anciens

□ tutorat par les professeurs en dehors des heures de cours

□ préciser les objectifs d'apprentissage

N-Cégep de Jonquière

Depuis 1979 existe un service d'aide mathématique individuel (A.M.I.) qui apporte un support individuel aux étudiants en difficulté détectés selon un test administré dès leur entrée au collège. L'A.M.I. joue un rôle de «psychiâtre mathématique», car il remonte avec l'étudiant dans son passé mathématique pour retracer la source de ses difficultés actuelles. Une analyse échelonnée sur 2 sessions a permis de constater l'efficacité de ce service.

O-Cégep de Sainte-Foy

En 1984, des correctifs ont été apportés au système des abandons:

- □ amélioration du formulaire
- □ obligation pour l'étudiant de rencontrer son professeur
- □ pourcentage de corrections remis à l'étudiant avant la date d'abandon □ aménagement des horaires

Mais ces correctifs n'ayant pas donné les résultats escomptés, plusieurs

études ont été entreprises:

- profil de l'étudiant en difficulté à Sainte-Foy
- arrimage secondaire-collégial (étude entreprise dans les domaines scientifiques)
- perception relative de la notion de réussite (mesure de l'écart entre les perceptions des profs et des étudiants relativement aux exigences de la réussite scolaire à Sainte-Foy.

Ces 3 études subventionnées par le collège, ont sensibilisé les intervenants en faisant l'objet de discussions.

Deux recherches sont subventionnées par la DGEC:

- outils de dépistage des élèves potentiellement en difficulté (avec Alma, Saint-Hyacinthe et Shawinigan) et banque d'outils de référence sur l'élève en difficulté d'apprentissage (Latraverse, 1987).
- enquête sur les «learning centers» américains afin de fournir au collège une expertise concernant la validité d'implantation d'un tel centre.

Des actions ponctuelles sont réalisées:

- statistiques relatives au cheminement scolaire
- analyse plus approfondie des cas jugés significatifs
- suivi des cas d'article 33 par les a.p.i.: arrangement de la séquence de cours et/ou obligation d'assister à des ateliers sur le travail intellectuel
- cours de «techniques d'apprentissage» à titre de cours complémentaire institutionnel
- cours de français correctif
- instruments d'auto-apprentissage produits par des professeurs (français, chimie, sciences...)
- séances de rattrapage organisées par plusieurs départements durant la session
- au professionnel on utilise un instrument pour suivre le cheminement scolaire de l'étudiant à partir de chacune des notes partielles et totales de chacun des cours suivis
- le questionnaire LG3 est offert aux étudiants et des ateliers sont offerts à ceux qui en ressentent le besoin
- la bibliothèque compte une section d'aide à l'intention des professeurs et des élèves au moyen de livres ou de tirés-à-part spécialisés
- on prévoit un programme d'intégration aux études collégiales

- on prévoit un centre d'aide à l'apprentissage: un rapport intitulé Projet d'implantation d'un centre d'aide à l'apprentissage a été publié en mai 88 par Jocelyne Désy. Son étude a porté sur les «learning centers» américains et sur les centres des collèges Champlain et Edouard-Montpetit. Il ressort que ces centres offrent des services d'évaluation des préalables de l'élève et des moyens de formation tels, le travail personnel ou l'auto-formation, le travail avec un pair tuteur, et le travail en compagnie d'autres étudiants sous la direction d'un professionnel. D'autres service peuvent aussi être offerts selon les milieux. L'auteure de l'étude recommande que le centre offre des services en français, en mathématiques, en physique, et en habiletés d'étude à tous les étudiants qui en ont besoin et qu'on accorde une priorité au service de tutorat par les pairs. Le rapport de 91 pages demeure une référence précieuse à consulter dans l'éventualité que le collège envisage cette solution.

Dans le rapport Intégration aux études collégiales- analyse des facteurs liés au rendement scolaire de Falardeau, Larose et Roy (1988), les auteurs font les recommandations suivantes aux professeurs, aux professionnels et à la direction du collège:

- face à l'anxiété des étudiants, le professeur devrait expliquer que la réussite dépend de l'effort, du travail et du temps que l'élève consacrera à la matière (démystification de la réussite)
- il doit bannir les interventions anxiogènes
- il doit donner toute l'information pour que l'élève puisse évaluer le travail à faire pour réussir
- avant un examen le professeur devrait préciser la partie de la matière à étudier, le type d'examen, la pondération
- au début de chaque cours le professeur devrait inscrire au tableau le plan du cours et préciser au fur et à mesure où il est rendu dans son exposé
- il devrait encourager l'entraide entre les étudiants
- il devrait donner l'estimation du temps pour l'étude d'un examen, d'un travail...
- il devrait corriger en classe un travail ou un examen afin que l'élève voit ses erreurs
- il devrait aider l'élève qui a échoué à expliquer logiquement les raisons de son échec (afin d'éviter l'explication du manque de capacités intellectuelles)

- il devrait aider l'élève à analyser avec justesse les conséquences de son échec
- il devrait inviter les élèves en difficulté dans son cours à le rencontrer pour analyser les raisons d'un échec possible afin de prévenir ou de dédramatiser le cas échéant
- quand il s'agit d'un cours complémentaire, l'élève devrait être informé du contenu et de la forme du cours afin qu'il repense ses choix de cours optionnels
- des ateliers de *restructuration cognitive* devraient être offerts aux élèves pour diminuer l'anticipation de l'échec
- des ateliers sur la gestion du temps et sur l'affirmation de soi et l'entraide devraient rejoindre particulièrement les élèves de première session
- des ateliers pédagogiques devraient être offerts aux enseignants
- pour favoriser l'entraide entre pairs, le collège devrait fournir des locaux tels que des laboratoires de mathématiques, de physique, de français, où les étudiants pourraient travailler ensemble.
- chaque enseignant devrait offrir une heure ou deux de disponibilité par semaine pour répondre aux questions des étudiants dans ces laboratoires.
- un centre d'aide à l'apprentissage devrait être implanté et devrait offrir:
  - -une évaluation diagnostique
  - -des ateliers sur les stratégies de réussite scolaire
  - -des documents sur le développement d'habiletés spécifiques
  - -un soutien aux professeurs au niveau des activités pédagogiques
  - -un système de tutorat par les pairs

P-**Cégep Edouard-Montpetit** à venir

5 Principes d'intervention

A-Facteurs de réussite des programmes d'aide (selon Roueche, Baker et Roueche ,1984).

Définition d'un programme: « réponse aux besoins des élèves qui se caractérise par une allocation de ressources et par l'identification à une structure à l'intérieur de l'institution»

6 facteurs:

- le collège doit formuler par écrit des politiques et des procédures énonçant sa mission à l'égard des élèves en difficulté
(l'aide à l'apprentissage doit être reconnue comme une priorité institutionnelle)
-il faut identifier les besoins des élèves par les informations contenues dans le dossier scolaire
-il faut déterminer des objectifs très précis pour les services qu'on met en place: objectifs formulés en termes opérationnels et mesurables
- les services doivent être planifiés soigneusement: personnel, choix des disciplines, types d'interventions, matériel, évaluation des coûts
-il faut mettre en place des mécanismes assurant aux différents intervenants la possibilité de parfaire leur formation
-il faut évaluer régulièrement l'efficacité des services offerts

B-Les auteurs du document intitulé L'aide à l'apprentissage, vers un plan d'action concertée, du cégep de Limoilou, proposent une réflexion sur la problématique, les conditions facilitantes, et les pistes d'orientation dans le dossier de l'aide à l'apprentisage.

-Eléments de la problématique: selon les auteurs, il faut considérer quatre aspects dans la problématique de l'aide à l'apprentissage:

- les concepts sont difficiles à définir: qu'est-ce que l'aide à l'apprentissage ? est-ce de l'aide sur les plans cognitif, sociologique, affectif, moral, spirituel, etc...? Les auteurs insistent sur l'aspect de «l'assistance scolaire» qui doit caractériser l'aide à l'apprentissage.
- il y a actuellement absence de coordination des efforts et d'évaluation de ce qui a été entrepris.
- il y a souvent méconnaissance des réalisations professorales parce qu'elles ne sont pas divulguées ni encouragées tangiblement.
- il y a enfin la complexité du phénomène de l'apprentissage qu'on n'a pas fini d'explorer.

-Les conditions facilitantes: les auteurs précisent ici à quelles conditions un véritable plan d'action peut s'articuler.

- avec la conviction que l'aide à l'apprentissage est

primordiale pour réaliser la mission des cégeps et une coordination ferme de l'ensemble des actions de la part des directions

- avec du réalisme envers les dimensions du choix stratégique du ««bon moment», du personnel disponible pour travailler au plan, et du temps à prévoir pour réaliser les différentes étapes du plan.
- avec la mobilisation des professeurs qui s'impliquent et des étudiants qui manifestent le désir d'être aidés.
- avec de l'expertise par la collaboration de personnes compétentes sur le sujet afin d'éclaircir le dossier.

4-Pistes d'orientation: ici les auteurs indiquent des principes sur lesquels il faut se baser pour agir.

- agir dès maintenant c'est-à-dire être vigilants et prévoir les impacts, examiner la démarche de planification, donner la priorité dans l'allocation des ressources aux projets pour l'aide et encourager les initiatives.
- entreprendre d'y voir plus clair par un défrichage intellectuel par une personne et/ou un groupe restreint
- mettre les professeurs dans le coup par de l'information, des sondages, des débats, et en encourageant les démarches.

C-Hélène Lavoie, dans le rapport de la DGEC de 1987, propose les voies d'actions suivantes:

- la première démarche à faire c'est que le professeur identifie les élèves à risque
- une instance est nécessaire pour initier les travaux à réaliser (C.P.)
- il faut trouver des moyens pour concerter les a.p.i. et les professeurs
- il faut identifier et mettre en oeuvre les principaux changements à apporter pour favoriser la participation et l'implication du professeur
- il faut se pencher sur le soutien nécessaire et les besoins de perfectionnement des professeurs
- il faut développer l'application de l'évaluation formative
- il faut échanger avec le secondaire pour ajuster les deux niveaux
- il faut dispenser les ateliers mais identifier les mesures les plus efficaces pour favoriser la participation des élèves les plus menacés
- il faudrait évaluer les mesures retenues par une recherche (PAREA)

Donc, selon ces 3 différentes sources il faut considérer certaines conditions pour la réussite d'un plan ou d'un programme d'aide à

l'apprentissage.

Premièrement, il faut analyser la situation existant actuellement dans notre collège. Le comité sur l'aide à l'apprentissage l'a fait durant ses deux années de travail. Mais peut-être faudrait-il davantage mettre en lumière les démarches individuelles des professeurs qui sont les premiers concernés par le sujet ?

Deuxièmement, il faut identifier les besoins des élèves en matière de soutien à l'apprentissage et les besoins des professeurs en matière d'aide pédagogique et de perfectionnement. La recherche sur les facteurs liés aux échecs et aux abandons a permis de voir plus clairement la situation des cégépiens mais toutes ses conclusions s'appliquent-elles aux étudiants de Saint-Jérôme? L'analyse du profil des étudiants par programme va permettre de faire partiellement le point sur les élèves. Cependant il faudra prévoir des moyens efficaces pour obtenir davantage d'informations sur notre clientèle étudiante (questionnaire lors de l'inscription ?) Le perfectionnement des professeurs constitue actuellement un dossier actif au cégep grâce aux *capsules pédagogiques* et aux cours du *programme performa* mais il faudra envisager d'autres formes d'aide plus ponctuelle.

Troisièmement, il faut mettre les professeurs dans le coup par de l'information, des sondages, des débats, et en encourageant les démarches. La consultation d'avril dernier a représenté un premier pas dans cette direction mais le faible taux de réponses (23%) constitue peut-être un indice d'une certaine indifférence envers le sujet de l'aide à l'apprentissage. Il faudrait se demander s'il ne serait pas profitable d'élaborer une «campagne» de promotion et d'information systématique par divers moyens dans les prochains mois? Il faudrait également voir à ce que l'instauration de mesures se fasse de façon «étapiste» afin d'impliquer graduellement les professeurs et de les amener à se concerter davantage avec les api et avec les autres professeurs . Sur ce plan les comités sur l'approche-programme constituent un premier pas.

Quatrièmement, il faut agir rapidement en examinant la démarche de planification sous tous ses angles: types d'interventions choisies selon des critères précis, personnel impliqué, matériel exigé, coûts éventuels, etc...

Cinquièmement, il faut évaluer constamment les expériences et planifier la recherche en fonction des démarches entreprises.

L'aide à l'apprentissage étant identifiée comme une priorité

institutionnelle, une instance officielle (le comité) étant mandatée pour initier les travaux à réaliser, un premier défrichage ayant été effectué, il reste à mettre sur pied des mesures des trois niveaux en respectant les principes du réalisme, de la consultation, de l'information, et de l'évaluation constante.

CONCLUSION

Toutes les démarches rapportées dans le présent document démontrent une volonté certaine de redresser la situation actuelle des échecs et des abandons dans les cégeps. Il n'y a qu'à consulter les tableaux présentés à la fin pour constater qu'une grande partie des mesures se situent au niveau de la prévention primaire et s'adressent donc à l'ensemble de la population étudiante. C'est une orientation évidente vers la responsabilisation des intervenants directs auprès des élèves c'est-à-dire des enseignants car ils sont les premiers concernés par l'apprentissage et son soutien. Le collège de Saint-Jérôme se doit d'orienter ses actions dans le même sens: intervenir de la façon la plus normalisante possible en prévenant par des mesures «légères» mais diversifiées et efficaces.

En consultant les tableaux de la fin, on constate également que, si beaucoup d'expériences sont en cours, un très petit nombre fait l'objet d'évaluation systématique et objective et il devient donc assez difficile de se fier aux résultats pour orienter nos propres choix (sauf exception). C'est pourquoi il sera important de planifier, parallèlement aux divers projets, des recherches évaluatives à leur sujet, et, si possible de s'associer avec d'autres collèges dans des recherches communes dont les résultats gagneront par le fait même, en objectivité et en signification.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil des Collèges, La réussite, les échecs et les abandons au collégial, Rapport 1987-88, Québec, Juin 88, 100 pages.

Beauchamp,Yves, Vers un meilleur passage secondaire-cégep collège André-Laurendeau, décembre 85.

Boisvenu, Paul, Evaluation de la rentabilité de l'enseignement correctif, mémoire de maîtrise, Sciences de l'Education, Université de Montréal, septembre 1978.

Breault, René, Villeneuve, Yvon, Vincent, Michel, L'aide à l'apprentissage, vers un plan d'action concerté, document de réflexion, collège de Limoilou, année ?, 35 pages.

Brodeur, Ronald, Programme d'accueil A-87, rapport à la DSP, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, février 1988.

Désy, Jocelyne, Projet d'implantation d'un centre d'aide à l'apprentissage, cégep de Sainte-Foy, Mai 1988.

Falardeau, Isabelle, Larose, Simon, Roy, Roland, Intégration aux études collégiales: analyse des facteurs liés au rendement scolaire, Sainte-Foy, cégep de Sainte-Foy, 1987, 86 pages.

Fréchette,Louise, Répertoire d'interventions, recherches et études relatives à la question de l'aide à l'apprentissage, cégep Ahuntsic, juin 1988.

Giguère, Hélène, Les classes stables au cégep, rapport de recherche, Québec, Conseil des collèges, 1985, 174 pages.

Latraverse, Paul, Repérer et aider les étudiants en difficulté d'apprentissage: une problématique au collégial, Shawinigan, cégep de Shawinigan, 1984, 24 pages.

Lavoie, Hélène, Les échecs et les abandons au collégial. Document d'analyse, Québec, Gouvernement du Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction Générale de l'Enseignement Collégial, 1987, 85 pages.

Malouin, Claude, Effets d'un suivi-intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage au collégial, cégep de Joliette, mai 1988, 62 pages.

Proulx, Linda, Quesnel, Robert, Rapport-synthèse d'une enquête menée auprès des échoueurs (art.33) de collège 1 (1ère session) des années 83 à 86, Sainte-Thérèse, Service de la recherche du collège Lionel-Groulx, Novembre 87, 28 pages.

St-Louis, Sylvie, Marcel Vigneault, L'aide à l'apprentissage, rapport de nos travaux et réflexions, Collège Montmorency, Service de l'aide à l'apprentissage, août 1987.

Turcotte et al, L'aide à l'étudiant en difficulté d'apprentissage, rapport du comité, Commission des Affaires Pédagogiques, Fédération des Cégeps, Hiver 85.

Valleyfield, L'évaluation de mi-session, 20 octobre 88.

Documentation produite par les différents collèges

Interventions de trois niveaux en aide à l'apprentissage (collèges choisis)

	Collèges															
	M	L	LG	A	LP	Jo	Sh	Ya	Ma	AL	AG	SJ	ST	J	SF	EM
Interventions de niveau primaire:																
informations sur les services	*	*														
info sur les élèves par sondage	*		*												*	
info sur les échecs/abandons	*	*														
rencontres epi/ profs sur étud.	*	*						*				*				
expérience de classes stables	*	*	*			*				*						
journée pédagogique sur les diff.d'app.	*															
statist.du rendement scol.diffusées		*													*	
informa.aux nouveaux sur art.33		*														
compilation des motifs d'abandon		*														
info.au secondaire vs le choc du passage	*															
ateliers ou crs sur méth.de travail	*	*		*											*	
brochures sur méthod.du travail	*	*	*	*	*											
Kit d'inscription et d'info.pr nouveaux			*	*								*				
révision du processus d'inscription			*													
recherche sur les crs de français			*													
revalorisation des parascolaires			*													
dépistage par les prof.			*	*												
quest.sur les motifs de l'élève				*									*			
bulletin partiel sur quelques crs				*												
bulletin de mi-session							*	*							*	
activités d'intégration au milieu				*												
initiation à la bibliothèque				*	*										*	
plan de cours allégé				*												
vision d'ensemble des crs d'1 prog.				*									*			
contrôle des conn.acquises au crs avant				*												
ateliers sur mémoire et motivation				*											*	
travaux et tests fréquent av date d'ab.				*						*						
encadrement des élè.ds un département				*			*			*						
révis. de session précé.au déb.d'un crs				*												
bcp de trav. d'équipe en maths				*												
évaluation formative systématique				*												
renc.oblig.de l'élè.avec prof.av.aband.				*			*								*	
période d'étude obligatoire ds cert.prog.			*									*				
pré-correction des trav.av.la vraie				*												
renc.ind.prof/élè.tôt ds la session				*									*			
test auto-diagnostic			*		*										*	
accréditation des projets étudiants					*											
«club» de conn. accrues					*											
arrimage sec/coll.					*										*	
cons.auprès des profs sur méth.péd									*							
groupes spéciaux pour adultes									*							
disponibilité des professeurs											*		*			
instruments d'auto-apprentissage															*	

Interventions de trois niveaux en aide à l'apprentissage (collèges choisis) (suite)

	Collèges															
	M	L	LG	A	LP	Jo	Sh	Va	Ma	AL	AG	SJ	ST	J	SF	EM
Interventions de niveau primaire:																
pédagogie de la maîtrise										*					*	*
cours Learning to learn																*
Interventions de niveau secondaire:																
renc. d'info.avec les élèves à risque	*								*							
cours de développement de carrière	*															
counselling individuel	*	*							*							
crs "techn.d'appr." pr gr-cible		*														
renc.spéc.avec élè.en difficulté				*												
offre de serv.aux élè.en diffic.		*														
groupe de dév.vocationnel		*														
cours sur le dév.pensée formelle		*														
centre d'aide par l'ordinateur		*														
tutorat pédagogique		*														
aide par les pairs			*						*							
pré-test pr l'élè à risque				*												
ident.des élè.à risque par api/prof.				*												
ateliers de maths ou autres									*						*	
aide péd. pour profs cours d'appoint												*				
bureau de dépannage, 1ère semaine												*				
programme d'accueil												*			*1	
plan de cours allégé													*			
service d'aide ind. en maths														*		
centre d'aide à l'apprentissage															*1	
cours de physique sur un an															*	
Interventions de niveau tertiaire:																
suivi individuel des cas d'article 33	*	*				*										
rencontres spéciales											*					

M: Montmorency
L: Limoilou
LG: Lionel-Groulx
A: Ahuntsic
LP: La Pocatière
Jo: Joliette
Sh: Shawinigan
Va: Valleyfield
Ma: Maisonneuve
AL: André-Laurendeau
AG: André-Grasset
SJ: Saint-Jean
ST: Sorel-Tracy
J: Jonquières
SF: Sainte-Foy
EM: Édouard-Montpetit

1: à venir

Sources: Rapports des collèges, enquête téléphonique (automne 1988)
Louise Langevin, 1988

Interventions de trois niveaux en aide à l'apprentissage (collèges choisis) (suite)

	Collèges															
	M	L	LG	A	LP	Jo	Sh	Va	Ma	AL	AG	SJ	ST	J	SF	EM
Interventions de niveau primaire:																
pédagogie de la maîtrise										*					*	*
cours Learning to learn																*
Interventions de niveau secondaire:																
renc. d'info.avec les élèves à risque	*								*							
cours de développement de carrière	*															
counselling individuel	*	*							*							
crs "techn.d'appr." pr gr-cible		*														
renc.spéc.avec élè.en difficulté				*												
offre de serv.aux élè.en diffic.		*														
groupe de dév.vocationnel		*														
cours sur le dév.pensée formelle		*														
centre d'aide par l'ordinateur		*														
tutorat pédagogique		*														
aide par les pairs			*						*							
pré-test pr l'élè à risque				*												
ident.des élè.à risque par api/prof.				*												
ateliers de maths ou autres									*						*	
aide péd. pour profs cours d'appoint												*				
bureau de dépannage, 1ère semaine												*				
programme d'accueil												*			*1	
plan de cours allégé													*			
service d'aide ind. en maths														*		
centre d'aide à l'apprentissage															*1	
cours de physique sur un an															*	
Interventions de niveau tertiaire:																
suivi individuel des cas d'article 33	*	*				*										
rencontres spéciales											*					

M: Montmorency
L: Limoilou
LG: Lionel-Groulx
A: Ahuntsic
LP: La Pocatière
Jo: Joliette
Sh: Shawinigan
Va: Valleyfield
Ma: Maisonneuve
AL: André-Laurendeau
AG: André-Grasset
SJ: Saint-Jean
ST: Sorel-Tracy
J: Jonquières
SF: Sainte-Foy
EM: Édouard-Montpetit

1: à venir

Sources: Rapports des collèges, enquête téléphonique (automne 1988)
Louise Langevin, 1988

Regroupement des interventions répertoriées

Type d'intervention et description		Par qui?
Interventions de niveau primaire		
Information		
•aux étudiants:	-sur les services	API
	- sur les exigences du collégial (REC, pondération, kit d'inscription...)	API
	- au secondaire pour atténuer le choc	API
•aux professeurs:		
	-sur les élèves (valeurs, travail, motivation..)	
	-sur les échecs et abandons (statistiques, compilation des motifs d'abandons, etc...)	API +
	- journée pédagogique sur le sujet	Cons.Péd.
Soutien aux élèves		
•classes stables		Profs
•ateliers (méthodologie, motivation, mémoire...)		API
•brochures sur différents sujets liés à l'apprentissage		API
•initiation à la bibliothèque		Biblio.
•clubs d'apport de connaissances		Elèves
•révision institutionnelle des processus d'inscription et d'abandon		DSP + API
Dépistage		
•test auto-diagnostic		API+élève
•au secondaire (moyennes pondérées)		API
•par une fiche standardisée et informatisée		Profs
•par les services		API
•par des questionnaires aux élèves		API + prof.
Encadrement		
•rencontres api/profs		Départem.
•période d'étude obligatoire		Départem.
•rencontre obligatoire prof/élève avant l'abandon		API+prof.
•encadrement des élèves dans le département		Profs
•activités d'intégration au milieu		Psych.
•revalorisation des activités parascolaires		Ser.Etud.
•accréditation des projets étudiants		Dép.
•évaluation formative systématique		Dép.

Organisation des programmes	
•plan de cours allégé	Dép+API
•vision d'ensemble des cours d'un programme	Dép.
•arrimage secondaire/collégial (colloque, comité...)	DSP
Pédagogie	
•contrôle-révision des connaissances acquises au cours précédent	Prof.
•travaux et tests fréquents avant la date d'abandon	Prof.
•révision de la session précédente au début d'un nouveau cours	Prof.
•beaucoup de travail d'équipe en maths	Prof.
•pré-correction des travaux par le professeur avant la vraie correction	Prof.
•rencontre individuelle prof/élève tôt dans la session	Prof.

Interventions de niveau secondaire

Information	
•aux élèves à risque dès leur entrée au collège	API
Soutien	
•cours de développement vocationnel	API-Psy.
•cours de développement de la pensée formelle	Prof.
•cours sur les techniques d'apprentissage	Prof.
•counselling individuel	API
•rencontres spéciales en groupe	Prof.-API
•centre d'aide à l'apprentissage	API-Prof-Pairs
•centre d'aide par l'ordinateur	Moniteur
Dépistage	
•au secondaire	API
•à l'inscription	API
•au début des cours (pré-test)	Prof.

Interventions de niveau tertiaire

Suivi des élèves «article 33»	API
Journées spéciales pour les élèves «article 33»	API

Expériences ou projets d'intervention évalués et leurs effets

Description et référence	Effets
1-Aide par les pairs pour certaines matières réf:Vigneault, c.Montmorency	Positifs sur les attitudes et la performance des élèves et des moniteurs, prévient le décrochage
2-Intégration au milieu par des sorties de groupe pour les élèves de l'extérieur réf: Fréchette, c.Ahuntsic	Diminue le nombre de consultations en psychologie
3-Contrôle des connaissances acquises au cours précédent réf: Fréchette, c.Ahuntsic	Le prof. décèle les élèves en difficulté et le taux de réussite augmente
4-Période d'étude obligatoire réf: Fréchette, c.Ahuntsic	Effet positif sur le rendement scolaire
5-Suivi individuel de sujets article 33 réf: Malouin, c.Joliette	116% d'amélioration de la persistance et du rendement
6-Encadrement départemental, évaluations fréquentes, rencontres avec les élèves faibles réf: Latraverse, c.Shaw' ,sn,sc.humaines	Le taux d'abandons a chuté de 90% et les demandes d'inscription se sont accrues
7-Bulletin de mi-sessi rencontres prof-prof-api-élève réf: Valleyfield	Diminution des échecs et du taux d'abandon
8-Groupe d'adultes regroupés en philo réf: Louise Gatien, c.Maisonneuve	Motivation accrue

9-Encadrement de groupes de 1ère session en bio, chimie, math avec concertation des professeurs, groupes stables 15 hres/26 réf: Beauchamp, c.André-Laurendeau	Taux d'abandon deux fois moins élevé, augmentation du niveau de pensée formelle, hausse du taux de réussite dans tous les cours et à la 2e session. Pas d'effet sur les élèves issus de maths enrichies au secondaire
10-Journée"Rayons X" spéciale obligatoire pour les cas d'article 33 avec contrat et prise de conscience de la situation réf: Pontbriand, c.André-Grasset	52 à 62% de réussite en 3 sessions
11-Service d'aide mathématique individuelle (A.M.I.) qui travaille la source des difficultés réf: cégep de Jonquière	Diminue les abandons et hausse la réussite
12-Classes stables: plusieurs expériences sont en cours dans différents collèges. Hélène Giguère a fait une étude systématique de cette formule auprès de collèges et d'élèves ayant expérimenté cette formule réf: H.Giguère, <u>Les classes stables au cégep</u>, 1985)	Plus de cours réussis, moins d'échecs et d'abandons, développement du sentiment d'appartenance et de la solidarité; élèves préfèrent les groupes stables et homogènes pour les cours de concentration et les groupes hétérogènes pour les cours complémentaires et d'éducation physique
13-Evaluation des cours d'appoint: l'enseignement correctif devrait 3 principes de base; l'enseignement devrait être accompagné d'un programme visant le développement de motivation, il devrait être individualisé, l'élève devrait être évalué de façon continue afin de l'informer sur ses progrès. Tout cours d'appoint devrait comporter un diagnostic individuel préalable et une proposition de	Efficaces à court terme, nuls à moyen terme car les respecter méthodes d'enseignement sont inadaptées, l'image de soi n'est pas modifiée,les la professeurs pas préparés et

moyens pour remédier à ces difficultés. L'enseignement individualisé à le plus de chance d'être efficace et les programmes complets d'enseignement correctif ont tendance à produire des résultats significatifs plus souvent que les programmes particuliers à une discipline.

réf: Paul Boisvenu, Évaluation de la rentabilité de l'enseignement correctif, mémoire de maîtrise, Sciences de l'Education, Université de Montréal, Septembre 1978.

Evaluation critériée des différentes interventions

Interventions de niveau primaire

Information	**effic.**	**simplic.**	**écon.**	**faisab.**	**total**
•aux étudiants:					
-sur les services					
- sur les exigences du collégial (REC, pondération, kit d'inscription...)					
- au secondaire pour atténuer le choc					
•aux professeurs:					
-sur les élèves (valeurs, travail, motivation...)					
- sur les échecs et abandons (statistiques, compilation des motifs d'abandons, etc...)					
-journée pédagogique sur le sujet					
Soutien aux élèves	**effic.**	**simplic.**	**écon.**	**faisab.**	**total**
-classes stables					
-ateliers (méthodologie, motivation, mémoire...)					
-brochures sur différents sujets liés à l'apprentissage					
-initiation à la bibliothèque					
-clubs d'apport de connaissances					
-révision institutionnelle des processus d'inscription et d'abandon					
-pédagogie de la maîtrise					
-cours Learning to learn					
Dépistage	**effic.**	**simplic.**	**écon.**	**faisab.**	**total**
-test auto-diagnostic					
-au secondaire (moyennes pondérées)					
-par une fiche standardisée et informatisée					

- par les services					
- par des questionnaires aux élèves					
Encadrement	**effic.**	**simplic.**	**écon.**	**faisab.**	**total**
- rencontres api/profs					
- période d'étude obligatoire					
- rencontre obligatoire prof/élève avant l'abandon					
- encadrement des élèves dans le département					
- activités d'intégration au milieu					
- revalorisation des activités para-scolaires					
- accréditation des projets étudiants					
- évaluation formative systématique					
Organisation des programmes	**efficac.**	**simplic.**	**écon.**	**faisab.**	**total**
- plan de cours allégé					
- vision d'ensemble des cours d'un programme					
- arrimage secondaire/collégial (colloque, comité...)					
Pédagogie	**efficac.**	**simplic.**	**écon.**	**faisab.**	**total**
- contrôle - révision des connaissances acquises au cours précédent					
- travaux et tests fréquents avant la date d'abandon					
- revision de la session précédente au début d'un nouveau cours					
- beaucoup de travail d'équipe en maths					
- pré-correction des travaux par le professeur avant la vraie correction					
- rencontre individuelle prof/élève tôt dans la session					

Interventions de niveau secondaire

	efficac.	simplic.	écon.	faisab.	total
Information -aux élèves à risque dès leur entrée au collège					
Soutien -cours de développement vocationnel					
-cours de développement de la pensée formelle					
-cours sur les techniques d'apprentissage					
-counselling individuel					
-rencontres spéciales en groupe					
-centre d'aide à l'apprentissage					
-centre d'aide par l'ordinateur					
Dépistage -au secondaire					
-à l'inscription					
-au début des cours (pré-test)					
Interventions de niveau tertiaire					
Suivi des élèves «article 33»					
Journées spéciales pour les élèves«article 33»					

N.B.:la cote à donner pour chaque critère = 3 ie beaucoup, 2 ie moyennement, 1 ie peu
les critères sont l'efficacité de la mesure en regard de l'objectif visé, la simplicité de réalisation, l'économie ie le coût et la faisabilité dans le milieu (mentalité, disponibilité, compétences...).